



Québec, le 27 mai 2004

Madame Christiane Courtois  
Membre additionnelle au  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Madame,

Le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat d'enquêter et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale dans le cadre du projet d'augmentation de la capacité de l'oléoduc dans le secteur du parc d'Oka par Pipelines Trans-Nord inc., et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2004.

Je vous confie, par la présente, la responsabilité de ce mandat d'enquête et de médiation. Je précise que le BAPE doit faire parvenir son rapport au ministre dans les 30 jours s'il n'y a pas médiation, et dans les 60 jours s'il y a médiation.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

André Harvey

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE